

CONCOURS DE
RECRUTEMENT NATIONAUX
2010
(P-2)

**Pour de plus amples informations sur le concours de recrutement national pour 2010,
veuillez consulter les sites ci-après :**

<http://careers.un.org/> (en anglais et en français)
www.un.org/Depts/OHRM/examin/exam.htm (en anglais)
www.un.org/french/Depts/OHRM/examin/fexam.htm (en français)

SECRETARIAT DES NATIONS UNIES

CONCOURS 2010 POUR LE RECRUTEMENT D'ADMINISTRATEURS AUXILIAIRES (P-2)

Objet

1. Le Secrétariat des Nations Unies organisera en 2010, sous la direction d'un jury de l'Organisation, un concours pour le recrutement de nationaux de certains États Membres appelés à occuper des postes d'administrateurs auxiliaires (P-2) au Siège de l'ONU ou dans l'un de ses bureaux*.

2. Le concours est ouvert dans les disciplines suivantes :

Administration
Démographie
Économie
Droits de l'homme
Affaires juridiques
Producteurs radio (arabe, chinois, français)
Sécurité
Statistiques
Création et développement de sites Web

3. Une description générale des tâches habituellement dévolues aux disciplines précitées, ainsi que les qualifications académiques requises pour chaque discipline, figurent dans l'annexe I du présent avis. Les candidats qui possèdent des qualifications dans plusieurs disciplines doivent choisir une discipline principale pour laquelle ils souhaitent postuler.

Conditions requises

4. Peuvent se porter candidats les hommes et femmes nationaux des États Membres participant au concours de 2010. Les femmes qualifiées sont particulièrement encouragées à faire acte de candidature.

5. Les candidats doivent posséder au minimum un diplôme de premier cycle universitaire relevant de la discipline pour laquelle ils postulent et ne pas être âgés de plus de 32 ans au 31 décembre 2010 (c'est-à-dire être nés le 1^{er} janvier 1978 ou après). Une très bonne connaissance de l'anglais ou du français est requise.

6. Dans le cas où un grand nombre de candidatures serait reçu (plus de 40 par discipline pour un pays donné), le jury se réserve le droit de limiter l'admission au concours aux candidats les plus

qualifiés au regard des critères minima mentionnés dans les paragraphes 4 et 5. Ces qualifications incluent, entre autres, les diplômes universitaires de deuxième cycle ou certificats d'études avancées équivalents, la connaissance d'autres langues officielles des Nations Unies (anglais/français, arabe, chinois, espagnol ou russe), une expérience professionnelle significative ou des publications.

Modalités

7. Le concours consiste en une épreuve écrite et un entretien avec le jury.

8. L'épreuve écrite comprend deux parties :

a) Une épreuve générale destinée à évaluer les capacités rédactionnelles (quarante-cinq minutes); et

b) Une épreuve spécialisée, en fonction de la discipline choisie, destinée à évaluer les connaissances spécialisées (trois heures et quarante-cinq minutes).

Si un grand nombre de candidats participe au concours dans une discipline donnée, les exposés de la partie spécialisée sont corrigés en premier lieu et cette partie devient éliminatoire.

9. Les questions de l'épreuve écrite sont en anglais et en français, les deux langues de travail du Secrétariat. L'épreuve générale doit impérativement être composée dans l'une de ces deux langues. Pour la partie spécialisée, les candidates et candidats peuvent rédiger leurs réponses en anglais, en français ou dans l'une des autres langues officielles du Secrétariat, c'est-à-dire l'arabe, le chinois, l'espagnol ou le russe.

10. L'épreuve écrite aura lieu le 1^{er} décembre 2010. L'heure exacte sera communiquée dans la notification de convocation mentionnée au paragraphe 24 de cet avis.

11. L'Organisation des Nations Unies ne prend pas à sa charge les frais de voyage encourus par les candidats pour se rendre aux centres d'examen.

12. Les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite sont convoqués à un entretien avec le jury de l'examen. L'entretien est normalement prévu durant le premier semestre 2011.

13. Lors de l'épreuve orale, les candidats ont le choix de s'entretenir en anglais ou français, les deux langues de travail du Secrétariat.

* Les principaux bureaux de l'ONU se trouvent à Addis-Abeba, Beyrouth, Bangkok, Genève, Nairobi, New York, Santiago et Vienne.

14. L'Organisation rembourse les frais de voyage aller-retour jusqu'au lieu de l'entretien, suivant les dispositions applicables en la matière.

15. À l'issue de l'entretien, le jury d'examen recommande les candidats jugés les plus qualifiés au Sous-Secrétaire général à la gestion des ressources humaines.

16. Les candidats reçus au concours sont inscrits sur une liste de réserve de candidats qualifiés.

17. Les décisions du jury d'examen relatives aux résultats des épreuves sont définitives et sans appel. Les notes des candidats ne leur sont pas communiquées.

18. Les lauréats pourront ensuite être affectés au Siège de l'ONU à New York ou dans les autres bureaux de l'Organisation en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou en Europe. Les administrateurs auxiliaires seront soumis à un programme de réaffectation obligatoire. Ce programme a pour objet de mieux assurer l'orientation, la formation, la mobilité et l'aide à l'organisation des carrières des administrateurs auxiliaires au cours des cinq premières années de leur emploi dans la catégorie des administrateurs de façon à faciliter leur adaptation et à accélérer leur apprentissage sur la voie d'une vie professionnelle productive et de la satisfaction au travail dans la fonction publique internationale. À tel effet, les fonctionnaires relevant du Programme sont appelés à exercer leurs fonctions à deux postes différents au cours de leur cinq premières années de service.

Traitement, prestations et autres avantages

19. Pour toute information concernant le traitement, les prestations et les autres avantages veuillez consulter le site ci-après :

<http://careers.un.org/UNCareers/tabid/65/viewtype/SAL/language/fr-FR/Default.aspx>.

Dépôt des candidatures

20. Tous ceux qui souhaitent se présenter au concours doivent soumettre un acte de candidature en ligne de manière claire et précise, en anglais ou en français, Votre acte de candidature doit être soumis par l'intermédiaire du site Web <http://careers.un.org>). au plus tard **le 19 septembre 2010 (23 :59 GMT). Les candidatures incomplètes ou présentées après la date limite NE SERONT PAS considérées.**

21. Les candidats ne doivent présenter qu'**une seule candidature. IL N'EST PAS** nécessaire d'envoyer de copie supplémentaire par courrier électronique, télécopie ou courrier régulier.. Un accusé de réception est envoyé aux candidats, par courrier électronique, dès que la demande aura été soumise. Les candidats doivent conserver leur accusé de réception comme

preuve de la soumission de leur candidature. Les candidats **sont fortement encouragés à présenter leur candidature le plus tôt possible.** En cas de difficulté technique lors de la soumission de votre candidature, vous pouvez nous contacter à l'adresse ci-après :

**Nations Unies/United Nations
2010 NCRE
Section des tests et examens, OHRM
Courriel : OHRM-NCE2010@un.org**

Nous ne serons pas en mesure de répondre aux questions spécifiques posées par courrier électronique ou autre moyen. Nous vous prions de bien vouloir consulter le lien « Foire aux questions » sur notre site Web.

22. Les décisions du jury concernant l'admission à concourir sont basées sur un examen approfondi des candidatures. Pour être considérés, les candidats doivent répondre aux critères d'admission minima mentionnés aux paragraphes 4 et 5. Le jury examinera subséquentement les qualifications des candidats au regard des dispositions du paragraphe 6 précité, si celles-ci s'appliquent, pour déterminer les candidats admis à se présenter au concours.

23. Les décisions du jury concernant l'admission à concourir ainsi que les disciplines dans lesquelles les candidats sont placés sont définitives et sans appel.

24. Tous les candidats soumettant une candidature seront informés quant à leur admission à concourir. Les numéros des candidats admis à participer aux épreuves écrites seront postés sur notre site internet à la fin du mois d'octobre. Les candidats sont donc invités à consulter ce site régulièrement afin de vérifier s'ils ont été admis à concourir. Pour les candidats convoqués à l'examen écrit, la convocation inclura des informations relatives notamment à la date, à l'heure et au lieu exacts de l'épreuve écrite.

25. Une fois les épreuves corrigées, tous les candidats ayant participé aux épreuves écrites seront informés de leur réussite ou non. Les candidats ayant réussi recevront des instructions relatives à l'entretien.

26. Il est de la responsabilité des candidats qui changeraient d'adresse d'en informer immédiatement l'Organisation, par écrit, à l'adresse électronique indiquée au paragraphe 21 ci-dessus. Faute d'avoir pris cette précaution, les intéressés risqueraient, soit que leur convocation ne leur parvienne pas à temps soit qu'elle ne leur parvienne pas du tout.

ANNEXE I

DESCRIPTION DES FONCTIONS DANS LES DIVERSES DISCIPLINES

Administration

Les travaux accomplis dans cette discipline concernent toute une gamme de secteurs d'appui aux opérations et projets internes de l'Organisation, notamment :

1. Gestion du personnel : élaboration et application de politiques concernant la gestion des effectifs dont l'Organisation dispose et exécution de programmes relatifs au recrutement, à la formation, à l'organisation des carrières, aux promotions, aux indemnités, aux prestations et aux relations entre le personnel et l'Administration;
2. Analyse du budget : examen des besoins budgétaires de l'Organisation et formulation de recommandations touchant les ouvertures de crédits nécessaires et les prévisions de recettes;
3. Analyse de la gestion : étude, examen et évaluation des structures organisationnelles et des systèmes de gestion; aussi, recommandations aux responsables, concernant des modifications des structures organisationnelles, la gestion des ressources matérielles, financières et humaines, les méthodes d'organisation, les procédures et la gestion des formules administratives et des dossiers, en vue d'améliorer le rendement des services;
4. Gestion des achats : négociation et passation de marchés d'achat ou de location de matériel, de produits, de fournitures et de services;
5. Appui administratif : travaux d'un caractère administratif général pour contribuer à la gestion dans des domaines tels que l'administration du personnel, la préparation et le contrôle du budget, la maintenance et les fournitures;
6. Services généraux : gestion, entretien et sécurité des installations, réseaux de communications et de transports de l'Organisation, direction des travaux du personnel affecté au fonctionnement et à l'entretien du matériel et des installations, organisation et surveillance des travaux des entrepreneurs extérieurs;
7. Administration des projets : participation aux projets de l'Organisation en matière d'assistance technique, de secours en cas de catastrophe et de développement économique. Il s'agit, notamment, de préparer le budget des projets, d'acheter des fournitures, de déterminer les besoins de personnel et d'arrêter des plans de travail, de mobiliser des secours en cas de catastrophe, d'organiser les services

nécessaires pour faciliter l'achèvement des projets et d'étudier et de mettre au point, en coopération avec d'autres pays, des plans de secours en cas de catastrophe.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment administration publique ou des affaires, commerce, finance, marketing, gestion des ressources humaines ou autres diplômes pertinents.

Démographie

Les activités relevant de cette discipline concernent toute une gamme de fonctions dans les domaines des politiques démographiques, de la fécondité et de la planification familiale, des projections et tendances démographiques, de la structure de la population ainsi que des questions de développement et de population.

Les tâches à accomplir concernent essentiellement deux domaines de spécialisation :

- a) Analyses et études démographiques; et
- b) Politiques démographiques et évolution de la population.

Les spécialistes adjoints des questions de population et les spécialistes des questions de population effectuent essentiellement des travaux de recherche. Les spécialistes adjoints sont normalement placés sous la supervision d'un spécialiste des questions de population hors classe. Outre la Division de la population de l'ONU à New York, chaque commission économique régionale possède sa propre section de la population qui s'acquitte de tâches similaires, notamment : analyse des taux de fécondité et de mortalité, des tendances et des écarts; étude du volume total et des caractéristiques des migrations dans la région; analyse de localisation du peuplement; estimations d'indicateurs démographiques et socioéconomiques connexes devant être utilisés comme données de référence pour les projets du système des Nations Unies; élaboration de projets démographiques spécifiques; études sur les déterminants et les conséquences des variables démographiques en vue de contribuer à la formulation des politiques démographiques; examen des politiques et mesures démographiques dans la région; suivi au niveau régional de l'examen et de l'évaluation du Plan

d'action mondial sur la population; promotion de l'intégration des variables démographiques dans les divers processus de planification.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment démographie, sociologie, statistiques ou économie axé sur les études démographiques.

Économie

Les travaux accomplis dans cette discipline concernent toute une gamme de services économiques théoriques et pratiques, qui varient considérablement selon les attributions confiées aux intéressés et ont trait, notamment, aux domaines suivants :

1. Analyse économique et/ou sectorielle : recueille, évalue, interprète, analyse des données statistiques spécifiées et des informations socioéconomiques qualitatives provenant de sources diverses et concernant certains secteurs, pays, régions ou questions de développement; tient à jour les bases de données et les programmes de gestion des bases et organise l'information non quantitative; participe à la conception, à l'essai, à l'application et à la modification des modèles économétriques; prépare des notes d'information, des contributions à des discours et autres documents semblables sur des questions économiques ou sectorielles sous une forme qui soit intelligible pour les non-spécialistes; prépare les projets de composantes sectorielles, nationales ou régionales des études analytiques sur les questions et politiques de développement; aide à organiser des réunions d'experts, séminaires, etc., sur les questions de développement et fournit un appui fonctionnel;

2. Appui intergouvernemental : élabore des contributions aux rapports destinés aux organes intergouvernementaux; suit les réunions intergouvernementales et prépare des résumés et autres documents semblables; contribue aux déclarations faites lors de ces réunions par les membres du Bureau et le personnel du Secrétariat; participe à l'organisation de réunions-débats, tables rondes, etc., sur les questions de développement à l'intention des mécanismes intergouvernementaux;

3. Coopération technique : compile et analyse les données et autres informations nécessaires pour l'élaboration de propositions de projets de coopération technique dans le domaine du développement économique; prépare la documentation pour les programmes et projets de coopération technique; contribue à la préparation de la documentation nécessaire pour l'approbation des

projets régionaux, nationaux ou sectoriels de coopération technique; suit, appuie et évalue l'exécution des programmes et projets de coopération technique.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment macroéconomie, microéconomie, commerce international, économie politique, économétrie, planification et analyse du développement, développement et croissance économiques et économie publique.

Droits de l'homme

Les travaux accomplis dans cette discipline concernent la formulation, la communication, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, pratiques et activités aux fins de la promotion et de la protection des droits fondamentaux de tous les peuples. Les activités correspondantes varient considérablement selon les attributions confiées aux intéressés et ont trait, notamment, aux domaines suivants :

1. Services de coopération technique, consultatifs et sur le terrain : fournit un appui aux programmes de coopération technique et aux mécanismes chargés de surveiller le respect des droits de l'homme, y compris sur le terrain, en identifiant les besoins des gouvernements en matière de coopération consultative et technique, de conception, de formulation et de mise en œuvre de projets spécifiques de renforcement des capacités nationales, rassemble et analyse des informations sur la situation des droits de l'homme dans plusieurs pays;

2. Recherche et analyse : mène des travaux de recherche sur le droit au développement et sur toutes les questions relatives aux droits de l'homme, analyse et établit des rapports, des documents de référence et des notes d'information sur les questions relatives aux droits de l'homme, en procédant à des analyses décisionnelles et en donnant des conseils et des orientations sur les procédures de fond, effectue des recherches sur les stratégies de développement fondées sur les droits et encourage l'intégration des droits de l'homme dans les programmes à l'échelle du système des Nations Unies;

3. Soutien aux organismes et mécanismes chargés des droits de l'homme : planifie et prépare les sessions et les réunions et fournit un appui fonctionnel, établit des rapports et autres documents à l'intention des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, assure le suivi des décisions et des recommandations prises lors des réunions des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, gère les

communications émanant de particuliers dans le cadre des procédures de requête, appuie les travaux des rapporteurs spéciaux et fournit un appui fonctionnel aux fonds de contributions volontaires et aux conseils d'administration.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment droit, relations internationales, économie, sciences sociales ou politiques, avec une spécialisation en droits de l'homme ou à défaut l'une des expériences suivantes : deux années au moins d'expérience professionnelle au niveau national ou international dans un domaine associé aux droits de l'homme ou deux années d'expérience professionnelle dans les domaines de la coopération technique ou de la gestion de projet, y compris la gestion de budget.

Affaires juridiques

Les fonctions exercées dans ce domaine sont celles attribuées aux chercheurs et conseillers juridiques de l'Organisation. Les activités correspondantes varient considérablement selon les attributions confiées aux intéressés et ont trait, notamment, aux domaines suivants : rédaction d'avis juridiques et de mémoires sur les divers aspects de la Charte de l'Organisation des Nations Unies et autres instruments juridiques de l'Organisation; élaboration de documents de recherches juridiques sur divers sujets tels que le droit international, le droit des traités, les droits de l'homme, le commerce, l'énergie, l'environnement, le droit de la mer, les ressources naturelles et l'espace extra-atmosphérique; établissement du projet de règlement intérieur de l'Organisation; fait office de secrétaire de l'un des organes des conférences de l'Organisation et à ce titre met au point les projets d'ordre du jour, de résolutions, rédige les minutes, etc.; négocie les accords entre l'Organisation et les fournisseurs de biens ou services; appuie les mécanismes de recours internes; représente l'Organisation devant le Tribunal administratif ou tout autre instance judiciaire ou d'arbitrage; exerce les fonctions de conseiller juridique auprès des missions de maintien de la paix et autres.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment droit, droit public, droit international, droit de la mer, droits de l'homme et droit international humanitaire.

Producteur radio

Les fonctions exercées dans ce domaine concernent une vaste gamme de tâches liées à la

production et à la diffusion d'informations sur l'Organisation des Nations Unies, ses buts et activités, ses politiques et ses programmes, à l'intention des médias dans l'ensemble du monde, d'autres organisations et du grand public. On peut citer en particulier les services suivants : écriture, narration, production et diffusion d'émissions d'information, de reportages et de documentaires dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies sur les activités mondiales de l'ONU; suivi au jour le jour de l'activité des organisations, fonds et programmes du système des Nations Unies; établir des contacts et rester en liaison avec les départements organiques du système des Nations Unies et avec d'autres sources pertinentes à propos de questions susceptibles de faire l'objet d'émissions radiophoniques; réaliser des entretiens, recueillir du matériel audio, effectuer le montage audio et la gestion des fichiers audio; procéder au montage et à l'enregistrement numériques; effectuer des recherches pertinentes au sein de l'ONU et à l'extérieur de l'Organisation ainsi que des missions sur le terrain pour obtenir des matériaux nouveaux et d'actualité en vue de la préparation des émissions; prendre contact avec des services de radiodiffusion et des organisations non gouvernementales pour l'utilisation des émissions radiophoniques; fournir des idées pour la planification des émissions et les activités promotionnelles.

Compte tenu des besoins actuels de l'Organisation, ce concours ne sera organisé que pour la production et la diffusion d'émissions radiophoniques en arabe, en chinois et en français uniquement.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment communication, journalisme radiophonique ou études des moyens de production et de diffusion de l'information. De plus, les dossiers de candidature de candidats et candidates possédant un premier grade universitaire dans un domaine ayant trait aux activités de l'Organisation, tels que sciences politiques, relations internationales, histoire contemporaine, sciences sociales, économie, affaires juridiques, ainsi qu'une expérience de travail dans le domaine de l'information, comme réalisateur de documents télévisuels ou radiophoniques, seront également considérés. Outre les diplômes requis, au moins deux années d'expérience professionnelle, dans le domaine du journalisme radiophonique ou télévisuel, en tant que rédacteur, producteur ou monteur, sont exigées; étant donné que ce concours s'adresse aux candidats de langue arabe, chinoise et française uniquement, la

maîtrise de ces langues, à l'écrit et à l'oral, est également exigée.

Sécurité

Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, l'agent de sécurité s'acquitte des fonctions suivantes : établir un avant-projet de plan de sécurité pour des secteurs d'opération donnés; évaluer les conditions de sécurité, conformément au modèle de gestion des risques sécuritaires de l'ONU, afin que le personnel puisse se rendre sans danger dans un secteur à problèmes ou jugé comme tel, ou y revenir; enquêter sur des affaires ordinaires de vol, pénétration illicite dans des locaux, voies de fait et autres incidents, lorsque l'importance de l'infraction peut être immédiatement déterminée, et établir les rapports correspondants; procéder à des évaluations préliminaires des dangers et risques sécuritaires associés aux menaces que font peser les groupes criminels, terroristes ou extrémistes sur le système des Nations Unies et les organismes qui le composent. Il s'agit notamment de détecter les crimes électroniques et d'en déterminer la gravité et les répercussions éventuelles pour l'Organisation; élaborer et améliorer, au niveau local, la méthode d'évaluation des risques et tenir des bases de données sur les menaces et les risques qui y sont associés; transmettre en temps opportun l'évaluation des risques aux lieux d'affectation de l'Organisation des Nations Unies et des bureaux hors Siège touchés par les menaces identifiées; coordonner les activités d'évaluation avec les responsables désignés au Département de la sûreté et de la sécurité ainsi qu'avec les responsables de la sécurité des organismes du système des Nations Unies; coordonner sur place des opérations de sécurité particulières, notamment les visites de personnalités, les opérations d'évacuation et de réinstallation, les mouvements de convois et les interventions en cas d'incident ou d'urgence (y compris lorsqu'il y a des victimes); aider au recrutement, à l'instruction et à la supervision de subalternes; assumer des fonctions de niveau plus élevé en l'absence temporaire d'agents de sécurité de rang plus élevé.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme du niveau de la licence ou diplôme équivalent dans le domaine de compétence, notamment en criminologie, justice criminelle, gestion de la sécurité ou dans une discipline apparentée; à défaut, instruction dispensée dans une école militaire ou une école de police

équivalant à un diplôme du niveau de la licence si le candidat possède au moins deux années d'expérience professionnelle dans les domaines considérés.

Statistiques

Les tâches incombant à cette discipline se rapportent à des services statistiques très divers. Elles varient considérablement suivant les attributions des intéressés et consistent notamment à : concevoir et établir des questionnaires ou autres instruments de recherche visant à recueillir auprès des États Membres des données statistiques destinées à l'annuaire statistique et à d'autres publications qui présentent des statistiques mondiales comparées; apporter à des pays en développement l'assistance technique nécessaire pour leur permettre de renforcer les moyens dont ils disposent pour le rassemblement et l'analyse de données statistiques; aider les États Membres à mettre au point des classifications et des définitions ainsi que des méthodes statistiques normalisées dans des domaines tels que l'économie, l'industrie, l'énergie et le commerce, la comptabilité nationale, l'environnement, le développement social et la démographie; entreprendre des recherches en ce qui concerne le calcul des indices et les ajustements saisonniers.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme universitaire du niveau de la licence ou équivalent dans le domaine de compétence notamment statistiques, mathématiques, économie avec une spécialisation en statistiques et/ou économétrie, et sciences sociales avec une spécialisation en statistiques et/ou démographie.

Conception/développement de site Web

Les tâches incombant à cette discipline se rapportent à des services de conception et de développement de sites Web très divers. Elles varient considérablement suivant les attributions des intéressés et concernent notamment les domaines ci-après : développement de sites Web, définition des critères initiaux des projets, maillage surfacique (wire-framing), simulation et conception d'interface utilisateur; gestion de sites Web, taxonomie de site, navigation, conception de sites Web, convivialité, conception graphique et présentation, compte tenu des exigences des six langues officielles de l'ONU et des possibilités d'accès pour les personnes handicapées; programmation de sites Web, développement et programmation d'applications Web, y compris la création et la programmation de bases de données. Maîtrise avérée de la programmation SQL, de la conception d'interface, des logiciels Adobe Photoshop et Illustrator; Multimedia et Macromedia Flash;

ASP/ASP.NET, HTML; CSS; Java, MS-SQL, Dreamweaver, Visual Studio et des systèmes de gestion de contenu.

Les diplômes acceptables pour soumission des candidatures à la considération du jury sont comme suit : diplôme universitaire du niveau de la licence dans le domaine de compétence notamment conception et programmation de site, ou autre domaine connexe, tels que systèmes informatiques, arts graphiques et information, sous réserve que le candidat possède au moins trois années d'expérience de la conception/production de sites (en collaboration avec des programmeurs de logiciels dans un environnement Web multilingue) et du développement

de sites Web pour une grande diversité de navigateurs; de la création et de la manipulation d'éléments de conception graphique existants et nouveaux pour des sites Web – clients en utilisant divers logiciels de conception et langages de programmation; de la gestion et de la mise à jour du contenu et des éléments graphiques de sites Web existants; de la conception de pages Web – HTML/ASP sous-tendues par une base de données et des outils d'arrière-plan; du déploiement de sites Web avec Apache ou IIS et de la gestion de protocole SSL; de la production de visuels complets afin de donner aux clients des informations conceptuelles et visuelles qui détermineront l'aspect final et la perception des projets, de la rédaction et de l'édition pour le Web.

ANNEXE II
EXEMPLES DE CONCOURS
ÉPREUVE SPÉCIALISÉE
ADMINISTRATION

Exposés

A. La responsabilité principale de la fonction d'achat dans une grande organisation est d'obtenir au prix le plus bas possible les produits de la plus haute qualité et correspondant aux spécifications. En ayant à l'esprit ces termes de référence fondamentaux, un fonctionnaire en charge des achats doit étudier soigneusement chacune des réquisitions qui lui sont adressées et déterminer s'il existe la possibilité ou non de réaliser des économies ou de réduire les coûts ainsi que de prendre les mesures adéquates pour y arriver. Décrivez cinq façons d'arriver à épargner à l'achat. Expliquez brièvement la nature d'un problème important qui pourrait survenir lorsqu'on applique chacune des cinq façons que vous avez sélectionnées.

B. Vous êtes l'administrateur du personnel dans le bureau local d'une organisation internationale, situé dans une grande ville. Le taux de renouvellement des agents des services généraux recrutés sur place est anormalement élevé. En fait, il est plus élevé que pour tous les autres employeurs : entreprises privées, nationalisées ou transnationales. Les conséquences de ce renouvellement ont été vivement critiquées dans un rapport de vérification extérieure concernant l'efficacité du bureau local. Il était dit dans ce rapport : "Le niveau de renouvellement est important parce qu'il est onéreux et qu'il fait baisser la productivité. Il est onéreux parce que chaque fois qu'un employé quitte l'organisation, celle-ci a des frais de recrutement et de formation. Il est onéreux aussi parce qu'il s'écoule nécessairement un certain temps avant que les nouveaux employés aient atteint leur niveau maximum d'efficacité. Pendant cette période, les employés font des erreurs. Il convient donc de faire un effort résolu pour éviter ce gaspillage".

Vous savez pourquoi il y a un tel renouvellement : les traitements sont peu élevés et ce, depuis des années. Entre-temps, de nouvelles industries sont venues s'installer dans la région. Comme la population n'a pas beaucoup augmenté, les entreprises privées ont augmenté leurs traitements pour attirer des employés. Ce facteur a été mentionné dans des rapports internes établis les années précédentes sur les questions de personnel, mais l'augmentation des traitements de l'organisation internationale n'a pas suivi. Trop souvent, l'organisation recrute les personnes qui ne

peuvent trouver un emploi ailleurs. Une fois recrutées, elles restent pendant un certain temps et, une fois qu'elles ont reçu une formation, elles partent pour trouver un meilleur emploi ailleurs. En outre, un petit nombre de fonctionnaires "à problèmes" ont dû être licenciés, à grands frais pour l'organisation.

Par contre, les indemnités et avantages divers offerts par l'organisation sont très généreux et sont, en fait, bien meilleurs que ceux de la plupart des autres employeurs de la région. Les employés quittent l'organisation pour trouver un emploi mieux rémunéré, mais, selon une enquête faite par l'organisation, les avantages sociaux dont bénéficient les anciens employés dans leur nouvel emploi sont moins intéressants : ils ont en particulier une moindre protection de l'assurance maladie, des prestations de retraite moins élevées, moins de congés de maladie et de congés payés et une plus faible indemnité pour frais d'études pour les enfants à charge. Toutefois, l'organisation n'a pas réussi à faire bien comprendre cet état de choses à son personnel actuellement en poste.

Vos collègues et vous-même avez déjà essayé d'encourager les superviseurs à parler de cette question avec les fonctionnaires de leur service mais, dans la plupart des cas, ils ne l'ont pas fait. Leur excuse est que le système de prestations et d'indemnités est compliqué et difficile à expliquer, surtout à de nouveaux employés dont beaucoup ne s'intéressent guère à cette question.

Votre supérieur, le chef du personnel, vous demande d'établir un programme d'action détaillé en vue de diminuer le taux de renouvellement de personnel. Exposez votre plan d'action, y compris les groupes cibles que vous viseriez; les procédures que vous recommanderiez; la façon dont vous procéderiez pour appliquer le plan.

Questions

1. Décrivez succinctement trois différentes techniques utilisées lors d'entrevues professionnelles.
2. Identifiez trois situations dans lesquelles un contrat d'achat peut être résilié sans qu'aucune des parties ait à payer de dédit ou de dommages-intérêts?

3. Présentez brièvement les composants de la prime de compensation et autres avantages que l'on peut raisonnablement considérer dans le cas de la réaffectation d'une personne dans un autre lieu d'affectation pour les nécessités du service.
4. Qu'est-ce que le contrôle budgétaire? Quelle est la différence entre contrôle budgétaire et contrôle de gestion?
5. Avant de conclure un important contrat, quelles mesures un fonctionnaire chargé des achats peut-il prendre pour s'assurer de la fiabilité du contractant et de sa capacité à exécuter le contrat?
6. Expliquez brièvement les composants d'un programme de développement de carrière d'une organisation dans le secteur public.
7. Citez cinq facteurs à prendre en considération pour décider s'il est préférable d'acheter ou de louer du matériel.
8. Identifiez et discutez brièvement trois façons de s'y prendre pour essayer de vaincre la résistance au changement dans les organismes administratifs.
9. Mentionnez trois des avantages de l'existence d'un système efficace de communication entre cadres et salariés.

10. Identifiez et commentez brièvement trois grands avantages de l'introduction de matériel de traitement électronique de l'information dans les fonctions de gestion.

Sujets à étudier

Liste d'ouvrages recommandés : manuels de base et revues d'administration traitant des questions ci-après :

- Administration
- Budget
- Gestion
- Plan à moyen terme
- Questions relatives au personnel
- Principes d'administration et de gestion
- Achats
- Recrutement et formation
- Mise en valeur des ressources humaines
- Planification des programmes, budgétisation, suivi et évaluation

DÉMOGRAPHIE

Exposés

A. Décrivez la théorie de la transition démographique. Un certain nombre d'auteurs soutiennent que la théorie n'explique pas de manière adéquate la transition démographique dans plusieurs pays en développement d'Asie et d'Afrique. Discutez.

B. Un pays en voie de développement a adopté une politique de réduction de son niveau de fécondité sur la base d'un programme de planification familiale. Quelles autres mesures de politique sociale recommanderiez-vous pour accélérer le déclin de la fécondité? Appuyez votre raisonnement par des exemples.

C. Lisez attentivement et comparez les vues exprimées dans les citations suivantes :

Banque mondiale (1984)

« Les politiques visant à réduire la croissance démographique peuvent apporter une importante contribution au développement (particulièrement à long terme), mais leurs effets bénéfiques seront fortement diminués s'ils ne sont pas soutenus par des politiques macroéconomiques et sectorielles appropriées. De la même façon, la non-prise en compte des problèmes démographiques va limiter la marge de manœuvre en matière de politiques macroéconomiques et sectorielles et hypothéquer de manière permanente certaines options de développement à long terme. »

T. N. Srinivasan (1992)

« Il est clair que dans quelques-uns des pays les plus pauvres, il y a un problème de population dans le sens d'un cycle apparemment perpétuel de pauvreté et de taux de fécondité élevés. Cependant ce cycle est le reflet d'erreurs qui sont le produit de politiques telles que distorsions dans les marchés (de biens agricoles, du travail, du crédit et du capital), définition et mise en œuvre inadéquates du droit et de l'accès à la propriété communautaire et non-prise en compte des besoins des pauvres dans la mise en place d'infrastructures et de biens publics. Il est aussi prouvé que les dépenses publiques en matière d'éducation (particulièrement d'éducation des femmes) et d'infrastructure sanitaire ont pour résultat une diminution de la fécondité et une amélioration de la santé des enfants. »

Questions

1. Définissez ou expliquez ce qui suit :
 - a. Accroissement naturel de la population
 - b. Taux de mortalité par âge
 - c. Taux brut de reproduction
 - d. Population stable
2. Supposez que les taux de mortalité par âge au-dessus de 50 ans diminuent de 20 % (sans changement des taux de fécondité ou de mortalité en-dessous de 50 ans). Les indices démographiques suivants (a, b et c) seront-ils plus élevés, plus bas ou inchangés 10 ans plus tard qu'ils ne l'auraient été s'il n'y avait pas eu de changement de la mortalité? Expliquez brièvement.
 - a. Espérance de vie à la naissance
 - b. Taux brut de natalité
 - c. Taux brut de reproduction
3. Dans quelles circonstances l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage n'aura pas ou peu d'effet sur la fécondité? Expliquez brièvement.

4. En utilisant les valeurs de la table de mortalité suivante :

x	n	l_x	$n d_x$	$n q_x$	$n L_x$	T_1	e^o_1
20	5				(a)	5 375 000	67
25	5	75 000	5 000		350 000	5 000 000	(c)
30	5				(b)		

Calculez :

- a. ${}_5L_{20}$
- b. l_{30}
- c. e^o_{25}

5. Expliquez pourquoi l'accroissement annuel de la population des pays en voie de développement a continué de s'accroître entre 1965 et 1985 tandis que son taux de croissance diminuait (voir tableau ci-dessous).

Taille de la population et taux de croissance : pays en voie de développement

	(en millions)		(en pourcentage)
1950	1 684	1950-1955	2,04
1965	2 333	1965-1970	2,54
1980	3 311	1980-1985	2,09
1985	3 677		

Sujets à étudier

Liste d'ouvrages recommandés : manuels de base et revues consacrés à la démographie et aux activités connexes traitant des questions ci-après :

- Fertilité
- VIH/sida
- Technique indirecte d'estimation démographique
- Migration interne
- Migration internationale
- Mortalité
- Vieillesse des populations
- Population et développement
- Politiques démographiques
- Projections de population
- Urbanisation

ÉCONOMIE

Exposés

A. Le service de la dette est une source de préoccupation continue pour un grand nombre de pays en développement depuis le début des années 80. Quels sont les facteurs qui ont contribué à ce problème? Quels ont été les effets, sur le plan intérieur, de l'augmentation de la dette extérieure? Quelles mesures correctives a-t-on prises? Quels types de politiques recommanderiez-vous pour réduire les difficultés de balance des paiements dont se ressentent les pays touchés?

B. Les ouvrages sur le développement économique sont en désaccord sur les stratégies que les pays en développement devraient adopter pour stimuler le développement. Deux des questions controversées sont les suivantes : 1) les avantages qu'il y a à mettre l'accent sur l'agriculture ou les avantages qu'il y a à encourager l'industrialisation; 2) les politiques qui considèrent la répartition actuelle du revenu comme allant de soi et reposent sur la distribution aux secteurs les plus pauvres de la population des fruits de la croissance économique contre une stratégie fortement orientée vers la satisfaction des besoins de base. Examinez ces deux questions controversées en détail. Quels effets la situation économique mondiale actuelle a-t-elle sur elles?

C. Quels sont les principaux facteurs de la division internationale du travail? Quels sont les types d'activité économique où la division du travail a progressé le plus et quels en sont les avantages sur le plan mondial? Donnez des exemples tirés de l'expérience d'un ou de plusieurs pays.

Questions

1. Le développement industriel des pays en développement est freiné par leur manque de technologies. Donnez deux des raisons principales, accompagnées de brèves explications, pour lesquelles les pays en développement ont du mal à surmonter ce problème.

2. Expliquez brièvement pourquoi la formation de capital est considérée comme un élément essentiel de l'expansion et de la diversification économiques.

3. Étant donné les taux d'inflation, différents les uns des autres, d'un groupe de pays à économie de marché, quels effets ces différences pourraient-elles avoir sur les taux de change à court terme et à long terme dans un régime de taux souples? de taux fixes?

4. Précisez dans quelles circonstances un pays peut

enregistrer simultanément un excédent du compte des opérations courantes et un déficit de la balance commerciale. Précisez aussi dans quelles conditions le compte des opérations courantes et la balance commerciale peuvent être déficitaires tandis que la balance globale des paiements est excédentaire. Expliquez brièvement.

5. Si l'élasticité des importations d'un pays en développement par rapport au revenu est de 1,75 et que le PNB s'accroisse de 7 % par an, à quel rythme moyen vous attendriez-vous à voir s'accroître les importations réelles? Énoncez deux raisons qui font que les importations tendent à croître plus rapidement que le PNB et que les exportations dans les pays en développement. Discutez trois options possibles propres à freiner le taux d'accroissement des importations.

6. Discutez la justification économique et la qualité d'ajustement statistique de la relation ci-dessous, obtenue par estimation statistique. Cette relation estimative suggérerait-elle des recommandations sur le plan des politiques?

$$C_t = 100,27 + 0,73 Y_t - 1,25 r_{t-1} \quad -2$$

R = 0,922
DW = 1,73
n = 37

(1,06) (4,17) (-0,35)

C_t : Consommation privée en termes réels;

Y_t : Revenu personnel disponible déflaté par l'indice des prix à la consommation;

r_t : Taux d'intérêt nominal diminué du taux d'accroissement des prix à la consommation;

-2
R : Coefficient de détermination corrigé des degrés de liberté;

DW : Est l'indice de Durbin-Watson;

t : Est le temps;

n : Est le nombre d'observations.

Les chiffres entre parenthèses sont les valeurs de la distribution de T.

7. On escompte qu'un projet d'investissement produira, en dollars constants, un rendement de 100, 100 et 1 100 dollars au bout respectivement de 1, 2 et 3 ans et qu'il ne produira plus rien par la suite. Si l'investissement est actuellement de 1 000 dollars, serait-il rentable à un taux réel d'intérêt de 8 % par an?

de 12 % ?

8. Décrivez deux méthodes de financement d'un déficit budgétaire et indiquez si elles auraient des effets différents sur l'économie.

9. On dit que dans le cadre d'un régime de taux de change fixes, les pays perdent la maîtrise de leur politique monétaire, tandis que dans un régime de taux de change souples, ils maîtrisent entièrement cet instrument de politique économique. Êtes-vous d'accord ou non avec cette affirmation? Indiquez brièvement pourquoi.

10. De nombreux pays tentent de privatiser leurs entreprises publiques. Quelles difficultés la privatisation causerait-elle selon vous dans le cas d'un pays en développement?

Sujets à étudier

Liste d'ouvrages recommandés : manuels de base et revues d'économie traitant des questions ci-après :

- Notions fondamentales d'économie
- Revenu national et indices des prix

- Consommation, épargne et investissement
- Politiques budgétaires et fiscalité
- Inflation et chômage
- Masse monétaire et demande
- Notions d'offre et de demande
- Concurrence et monopole
- Commerce international – avantage comparé
- Sociétés transnationales
- Contingents tarifaires et libre-échange
- Finance internationale
- Croissance et développement
- Répartition du revenu
- Ressources et économie du développement

Les candidats doivent être en mesure de répondre à des questions d'économie ayant trait aux pays en développement, aux pays en transition et aux pays occidentaux.

DROITS DE L'HOMME

Exposés

Le Conseil des droits de l'homme a demandé à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme d'étudier les effets que pouvait avoir la mondialisation sur l'exercice des droits de l'homme. Vous êtes membre du service qui en a été chargé et on vous a confié le soin de faire les recherches voulues et de rédiger l'étude. Vous savez qu'en raison de divergences de vue régionales, la résolution par laquelle l'étude a été demandée a fait objet d'un vif débat et que chaque terme en a été âprement discuté. Pour un représentant, la mondialisation, par les perspectives économiques qu'elle ouvrait, était aujourd'hui le moyen le plus important de faire progresser les droits de l'homme. Pour un autre, c'était la plus grande menace qui pesait sur les droits de l'homme depuis l'époque du colonialisme en raison des risques élevés de marginalisation et d'exclusion qu'elle comportait. Vous savez aussi que les défenseurs des droits de l'homme partout dans le monde réclament de plus en plus fort qu'il soit tenu compte des droits de l'homme dans les opérations de mondialisation. La Haut-Commissaire, pour sa part, a recommandé de placer les opérations de mondialisation sous le signe du respect des droits fondamentaux, étant entendu que ce sont les règles et normes internationales qui serviraient de ligne de conduite. Dans les documents de l'ONU que vous consultez pour vos recherches, vous trouvez une abondance d'opinions pour ou contre de nature politique, mais pratiquement rien qui permette de dégager les problèmes que pose la mondialisation du point de vue des droits de l'homme.

1. À quelles sources feriez-vous principalement appel pour définir le cadre normatif/juridique de l'étude? Veuillez les énumérer par ordre d'importance.
2. Quels sont les principaux principes du droit international humanitaire que vous invoqueriez dans l'étude?
3. Quel plan proposeriez-vous pour l'étude? Indiquez quels devraient en être les divers chapitres.
4. Indiquez succinctement en un paragraphe quelle serait la thèse soutenue dans l'étude ou quels seraient les principaux arguments avancés.

Questions

1. Quels sont le rôle et le mandat de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme?
2. Quelle est la différence, juridiquement parlant,

entre une déclaration, un pacte et une convention adoptés par des organes de l'ONU?

3. Quels sont les sept principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme adoptés par l'ONU actuellement en vigueur?
4. Que savez-vous des démarches actuelles entreprises afin de réformer les mécanismes principaux de l'ONU pour la protection des droits de l'homme? Quels sont les défis et pièges politiques liés aux réformes?
5. D'importants faits nouveaux se sont produits ces dernières années en ce qui concerne l'application plus stricte, par les tribunaux, du droit international humanitaire et des instruments relatifs aux droits de l'homme. Indiquez-en trois (3) qui se sont produits depuis 1990.
6. Dans le programme de réforme qu'il a lancé en 1997, le Secrétaire général a demandé que le programme relatif aux droits de l'homme soit intégré dans toute une série d'activités de l'ONU – maintien de la paix, développement et domaine humanitaire, notamment. Dites ce que vise cette initiative et donnez trois exemples de la façon dont il y est donné suite.
7. Qu'est-ce que le « Pacte mondial »? Quelle importance présente-t-il pour les droits de l'homme?

L'épreuve porte sur le droit international relatif aux droits de l'homme et sur les mécanismes onusiens visant leur promotion et leur protection. Comme les questions portent tant sur le contenu que sur les aspects procéduraux du droit international relatif aux droits de l'homme et de ses mécanismes, une connaissance de la Charte des Nations unies, du droit international relatif aux droits de l'homme, des procédures et mécanismes des Nations unies, est essentielle.

Sujets à étudier

- Droits de l'enfant
- Droits civils et politiques
- Discrimination
- Droits économiques, sociaux et culturels
- Organes relatifs aux droits de l'homme
- Conseil des droits de l'homme
- Droits de l'homme et développement
- Peuples autochtones

- Instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme
- Travailleurs migrants
- Minorités
- Racisme et discrimination raciale
- Droit au développement
- Droit à l'éducation
- Esclavage
- Procédures spéciales (Conseil des droits de l'homme)
- Coopération technique
- Crimes de guerre
- Droits de la femme/institutionnalisation de la problématique hommes-femmes

AFFAIRES JURIDIQUES

QUESTION I

FITZAL est une société multinationale qui a son siège au Kisumu, État industrialisé. Depuis 1965, elle possède et exploite au Homa, État en développement, une usine chimique qui fabrique des pesticides.

Un léger tremblement de terre s'est produit au Homa le 15 février 1975, touchant plus particulièrement la région située le long du fleuve Kuja, comme du reste les quatre tremblements de terre qui l'avaient précédé durant la période 1945-1975. L'usine chimique a été construite en 1964 en bordure de ce fleuve qui, après avoir traversé le territoire du Homa, arrose en aval deux autres États, le Rongo et l'Ahero. Le tremblement de terre de février a gravement endommagé l'usine de produits chimiques et provoqué le rejet soudain dans le fleuve d'une quantité excessive de pesticides et d'autres produits chimiques. La nature des dommages causés par la pollution était telle que le Homa ne pouvait faire face seul au problème. Trois jours après le tremblement de terre, la pollution résultant des dégâts subis par l'usine de la FITZAL menaçait les deux autres États riverains situés en aval, qui n'avaient pas été informés de l'accident. Intervenues trop tard, ils ne sont pas parvenus à maîtriser la pollution et à limiter les dégâts causés par elle. Les informations finalement relayées par la presse locale sur l'accident à l'usine FITZAL ne donnaient pas suffisamment de précisions sur la nature des produits chimiques concernés. Les autorités des deux États ont essayé en vain d'obtenir des informations plus précises de la part de l'administration du Homa; les renseignements fournis par les divers ministères du Homa étaient en effet contradictoires. Elles ont tout de même appris que l'usine chimique était construite au niveau d'une faille sismique dont le tracé suit le cours du fleuve, et était donc exposée à des dommages tels que ceux qu'elle avait finis par subir lors du tremblement de terre de 1975.

À la suite de ces événements, le Gouvernement du Homa a convoqué à Rupedhi, capitale du pays, une réunion où il entend négocier, avec les deux pays arrosés par le cours inférieur du fleuve, un traité de coopération pour la gestion et l'utilisation du fleuve Kuja, dont les trois États sont tributaires pour leur approvisionnement en eau douce et en poisson.

Vous avez été engagé en qualité de consultant pour aider ces États à négocier et à conclure le traité.

a) Exposez dans leurs grandes lignes certaines des dispositions fondamentales que devrait comporter un tel traité pour faciliter la solution des problèmes précis mis en évidence ci-dessus.

b) Exposez brièvement les principaux arguments sur lesquels le Rongo et l'Ahero pourraient fonder une action contre le Homa s'ils décidaient de saisir un tribunal international dont les trois États ont reconnu la compétence pour ce genre d'affaires.

QUESTION II

La Franconie et la Blanconie sont deux États africains voisins, l'un et l'autre membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et de l'Organisation des Nations Unies. La Franconie, avant d'accéder à l'indépendance le 25 mai 1960, était une colonie de l'Elbie. La Blanconie, qui a accédé à l'indépendance le 12 juillet 1961, était auparavant une colonie de la Rosie.

Le 30 septembre 1968, la Franconie et la Blanconie ont conclu un traité d'amitié et de coopération, aux termes duquel les deux États se sont notamment engagés à régler pacifiquement tous leurs différends, en particulier ceux ayant trait à l'interprétation et à l'application des traités. Par ce traité, ils ont aussi réaffirmé qu'ils reconnaissent la validité d'une résolution adoptée par l'OUA en 1964, résolution qui prévoit, en vertu du principe *l'uti possidetis*, le respect des frontières héritées de l'époque coloniale.

L'Elbie et la Rosie avaient conclu le 28 août 1923 un traité établissant le tracé de la frontière séparant leurs deux colonies – la Franconie et la Blanconie. Cependant, ce traité laissait sans solution la question du tracé de la frontière dans une zone connue sous le nom de « triangle de Flanie », proche d'un centre administratif elbien. Les deux puissances coloniales étaient convenues qu'en attendant la détermination du tracé définitif de la frontière dans le triangle de Flanie, cette zone serait administrée temporairement par l'Elbie. Cet arrangement tenait compte du fait que le triangle de Flanie constituait une zone de pâturages importante pour l'une des tribus nomades de la Franconie. Les choses en sont

restées là, et la question du tracé de la frontière dans cette zone n'a jamais été réglée.

Lors de son accession à l'indépendance, la Franconie a publié une notification de succession couvrant l'ensemble des traités conclus par l'Elbie, y compris celui de 1923. La Blanconie, en revanche, a décidé, lorsqu'elle est devenue indépendante, de faire table rase des traités conclus par la Rosie.

Le temple de Blane, déesse que les Blanconiens considèrent comme la mère de leur nation, est situé dans le triangle de Flanie. Depuis la fin de l'époque coloniale, un certain nombre de Blanconiens se rendent chaque année en pèlerinage à ce temple. En 1989, la Franconie, qui a pris la succession de l'Elbie pour l'administration du triangle de Flanie, décide de changer les règles et limiter le nombre de pèlerins qui seront admis annuellement dans le triangle de Flanie, ce qui a pour effet de provoquer en Blanconie une vague d'indignation. Les Blanconiens, considérant que le temple de Blane fait partie de leur patrimoine historique, exigent que leur gouvernement réagisse. Celui-ci envoie au Gouvernement franconien une note dans laquelle il proteste vivement contre les restrictions d'accès, mais la Franconie n'en tient pas compte. Sur ces entrefaites, le Gouvernement blanconien, espérant que cette initiative lui procure un regain de popularité dont il a grand besoin, décide d'envahir le triangle de Flanie le 25 août 1989 et d'en chasser les administrateurs franconiens. La Franconie riposte en envoyant des troupes dans la zone contestée et saisit immédiatement le Conseil de sécurité des Nations Unies de la question. Le Conseil se réunit le 26 août 1989.

- a) Rédigez un bref exposé des arguments sur lesquels le Représentant permanent de la Franconie s'appuiera probablement pour défendre la position de son pays devant le Conseil de sécurité.
- b) Rédigez un bref exposé des arguments sur lesquels le Représentant permanent de la Blanconie s'appuiera probablement pour défendre la position de son pays devant le Conseil de sécurité.
- c) Selon vous, quelle devrait être la position du Conseil de sécurité sur cette affaire? Expliquez votre réponse.

QUESTION III

Le Pétrolminus est un État sans littoral voisin de deux États côtiers : la République du Fishfull et le Royaume du Minéralia. Les trois États ont ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982. (Veuillez répondre à cette question comme si la Convention était déjà entrée en vigueur.)

Le 15 mai 1989, 17 ressortissants pétrolminusiens ont été arrêtés par les autorités du Fishfull alors qu'ils pêchaient sans autorisation dans la zone économique exclusive de cet État. Leur navire a été saisi et sa cargaison de tilapia, poisson qui tient traditionnellement une place importante dans l'alimentation des Pétrolminusiens, a été confisquée. Selon les autorités qui ont procédé à la saisie du navire et à l'arrestation de son équipage, le navire en cause a en outre pollué les eaux où il croisait en rejetant une quantité excessive de carburant du fait d'un fonctionnement défectueux. Les pêcheurs pétrolminusiens ont finalement été relâchés et ont regagné leur pays, mais leur navire reste aux mains des autorités du Fishfull.

Le Gouvernement pétrolminusien, informé de l'incident, se met en rapport avec le Gouvernement du Fishfull et lui propose que des représentants des deux pays se réunissent pour étudier comment régler les incidents de ce genre, qui semblent se produire de plus en plus fréquemment. Dans la note qu'il adresse au Gouvernement du Fishfull, le Gouvernement pétrolminusien se plaint du peu d'empressement que mettent le Fishfull et le Minéralia à conclure avec lui, conformément à l'article 69 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, des accords bilatéraux qui permettraient à ses ressortissants de participer à l'exploitation d'une part appropriée du reliquat des ressources biologiques des zones économiques exclusives des États côtiers voisins.

Le Pétrolminus fait valoir, en particulier, que la capacité de pêche du Fishfull dans sa zone économique exclusive n'est que de 20 % pour le tilapia, alors que, d'après les données scientifiques fournies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), il faudrait que cette capacité de pêche dépasse 67 % pour que le Fishfull puisse atteindre le volume admissible des captures fixé pour cette espèce de poisson. Le Pétrolminus considère donc que les stocks de Tilapia qui se trouvent dans la zone économique exclusive du Fishfull sont sous-exploités, et que le refus du Fishfull de déclarer ses stocks excédentaires de

tilapia et de les rendre accessibles aux pêcheurs pétrolminusiens est arbitraire et constitue une violation des articles 61, 62 et 69 de la Convention sur le droit de la mer (Partie V). Le Pétrolminus exige la mainlevée immédiate de la saisie du navire. Le Gouvernement du Fishfull, quant à lui, rejette les affirmations du Pétrolminus selon lesquelles sa zone économique exclusive recèlerait des ressources biologiques excédentaires, et refuse d'ordonner la mainlevée de la saisie du navire.

Le contentieux n'ayant pu être réglé par la voie de négociations directes entre le Pétrolminus et le Fishfull, le premier État signifie au second son intention de se prévaloir à son encontre des recours prévus dans la Partie XV de la Convention. Les deux États ont fait l'un et l'autre une déclaration en vertu de l'article 287 de la Convention, déclaration qui est encore en vigueur. Cependant, ils ont choisi par cette déclaration deux instances différentes parmi celles énumérées à l'article 287. Le Pétrolminus a opté pour la Cour internationale de Justice, alors que le Fishfull a reconnu la compétence du Tribunal international du droit de la mer.

a) Expliquez schématiquement comment le différend opposant le Pétrolminus (en l'occurrence en position de demandeur) au Fishfull (en position de défendeur) devrait être réglé selon les dispositions de la Partie XV de la Convention (dont le texte est fourni intégralement lors de l'examen), compte tenu des dispositions de fond de la Partie V de la Convention (dont le texte est également fourni intégralement lors de l'examen).

b) Pour laquelle des deux parties l'instance compétente devrait-elle, à votre avis, se prononcer, et pour quels motifs?

QUESTION IV

La Banque centrale de l'État du Bang-Bang a passé avec la société Details International, spécialisée dans la fabrication de ciment, et qui a son siège en République du Tintin, un marché pour la fourniture de 510 000 sacs de ciment. Le Bang-Bang a besoin de ce ciment pour faire construire les nouveaux bâtiments qui abriteront l'état-major des armées et pour approvisionner les organismes de commerce d'État, qui le vendront au détail.

Lors de la passation du marché, le 15 décembre 1989, au siège de la société Details, les négociateurs de la Banque centrale du Bang-Bang ont versé un acompte représentant 10 % du coût total de la transaction en dollars des États-

Unis, conformément aux stipulations du contrat. Le solde devait être réglé dans les 30 jours suivant la livraison du ciment, prévue pour juin 1990. Les parties sont convenues que le contrat sera interprété et exécuté conformément à la législation du Tintin, et l'une des clauses du contrat dispose que les éventuels différends concernant l'interprétation et l'exécution de celui-ci seront réglés par un tribunal compétent du Tintin.

La société Details livre le ciment le 15 juin 1990, soit dans les délais. Néanmoins, la Banque centrale du Bang-Bang refuse de régler le solde du montant du marché, affirmant qu'environ 5 % du ciment livré est endommagé. La société Details affirme quant à elle qu'il n'en est rien, et que la totalité du ciment a été livrée intacte. Six mois après la livraison, la Banque centrale du Bang-Bang n'a toujours pas réglé le solde dû à Details et subordonne tout paiement au remplacement des sacs endommagés.

Une loi sur l'immunité de l'État souverain est entrée récemment en vigueur au Tintin (avant la date du marché en cause); selon cette loi, l'immunité de l'État souverain ne peut être invoquée pour justifier l'inexécution d'un contrat que si ce contrat porte sur une transaction constituant un acte de la puissance publique (*acta jure imperii*), mais ne peut l'être si la transaction, de par sa nature sinon de par son but, revêt un caractère commercial (*acta jure gestionis*). Cette loi dispose aussi que tout différend pouvant surgir quant à son application sera réglé par la Haute Cour du Tintin, sauf si les parties sont convenues par contrat d'une autre procédure.

Le 10 janvier 1991, la société Details intente contre la Banque centrale du Bang-Bang un procès pour rupture de contrat devant la Haute Cour du Tintin. La Banque centrale refuse de comparaître devant la Cour, invoquant l'immunité de l'État souverain. La Cour décide d'examiner l'affaire *ex parte*. La société Details demande à la Cour d'ordonner à la Banque centrale de payer au moins 95 % du solde du prix d'achat du ciment livré. Pour l'exécution de ce jugement, Details demande en outre à la Cour d'autoriser la saisie des fonds déposés sur le compte bancaire spécial que l'ambassade du Bang-Bang a ouvert au Tintin pour la rémunération de son personnel et le paiement du loyer des locaux de l'ambassade.

a) Si vous étiez l'avocat chargé de représenter Details dans cette affaire, sur quels arguments fonderiez-vous vos conclusions, étant donné l'attitude de la Banque centrale du Bang-Bang?

b) Quelle devrait être à votre avis la décision de la Cour dans cette affaire? Expliquez votre réponse.

Sujets à étudier

Teneur de l'examen et sujets proposés

Le concours peut porter sur diverses questions, dont l'emploi de la force, les sources du droit international, les questions relatives aux réfugiés, la nature des instruments des Nations Unies (par exemple, résolutions de l'Assemblée générale), les questions ayant trait aux traités, le règlement des différends, les droits de l'homme et le droit de la mer. Comme les questions de droit ont trait à la fois au fond et à la procédure, le candidat doit absolument se familiariser avec la Charte des Nations Unies, le droit des traités et les décisions pertinentes de la Cour internationale de Justice.

Note sur les conditions de l'examen

Le candidat devra se plier à une analyse juridique et faire la preuve de ses connaissances en droit international. Il ne sera pas autorisé à utiliser d'autres ouvrages que ceux fournis par l'examineur.

Réponses et évaluation

Sauf indication contraire, le candidat doit répondre à toutes les questions conformément aux principes du droit international généralement acceptés. Il doit à travers ses réponses démontrer qu'il appréhende les questions de fond et les faits de l'espèce considérée; le candidat doit traiter des points de droit applicables à l'espèce et indiquer le cheminement qu'il a suivi dans son raisonnement pour parvenir à sa conclusion. Il sera dûment tenu compte de la rigueur du raisonnement dans l'analyse des points de droit à l'occasion de la notation.

PRODUCTEUR RADIO (arabe, chinois et français)

Exposés

A. Présentez les extraits suivants sous la forme d'une nouvelle de cinq minutes à inclure dans une émission d'actualités de la radio des Nations Unies.

« À l'occasion de la JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME qui a été célébrée à New York le mardi 10 décembre, les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies ont tenu une réunion en l'honneur de collègues détenus ou privés de toute autre façon de la jouissance de leurs droits fondamentaux. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, a rappelé aux fonctionnaires que c'était dans le contexte des horreurs de la Seconde Guerre mondiale que des représentants des nations du monde entier avaient formulé la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les décennies qui s'étaient écoulées depuis lors n'avaient pas assuré la reconnaissance universelle de la dignité inhérente et des droits inaliénables de la personne humaine. Le Secrétaire général a déclaré que, plus tôt dans la journée, il avait visité une exposition organisée au Siège de l'Organisation des Nations Unies et dépeignant ce crime le plus infâme commis contre la vie et la dignité humaine : Auschwitz. M. Pérez de Cuéllar a dit au personnel que 'ici même', il y avait eu des rappels pénibles de violations des droits de l'homme ».

« La seconde session ordinaire de 1985 du Conseil économique et social a pris fin après l'approbation d'un projet d'accord entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui a récemment été transformée en institution spécialisée. Le Conseil a également recommandé à l'Assemblée d'approuver ce projet 'aussitôt que possible'. Reconnaissant le rôle de coordination et les responsabilités globales de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, l'accord fixe des modalités de coopération entre l'institution spécialisée et l'Organisation des Nations Unies, et définit le rôle prééminent de l'ONUDI dans le renforcement des systèmes industriels des pays en développement ».

« Dans une résolution sur l'assistance en faveur des étudiants réfugiés en Afrique australe, l'Assemblée générale a remercié le Botswana, le

Lesotho, le Swaziland et la Zambie d'offrir un asile aux étudiants réfugiés et a prié le Haut-Commissaire et le Secrétaire général d'organiser un programme approprié d'assistance à l'intention des réfugiés. La Commission de l'Assemblée chargée des questions sociales a adopté, sans la mettre aux voix, une résolution sur la convention relative au génocide, demandant instamment à tous les pays qui ne l'avaient pas encore fait d'adhérer sans délai à la convention. Une autre résolution adoptée sans être mise aux voix demandait la création d'un fonds de contributions volontaires pour les populations autochtones – destiné à apporter une assistance financière aux représentants de communautés autochtones pour leur permettre de participer aux délibérations d'un groupe de travail qui s'occupe de leur situation. »

« La Commission de l'Assemblée chargée des questions économiques a adopté des projets de résolution sur les programmes spéciaux d'assistance économique, une Journée internationale des Volontaires, le rapport du Conseil du commerce et du développement, le rôle du personnel national qualifié dans le processus de développement, la coopération technique entre pays en développement et la coordination dans le cadre du système des Nations Unies. Aux termes du projet de résolution relatif aux programmes spéciaux d'assistance économique, l'Assemblée prierait le Secrétaire général de lui faire rapport en 1986 sur les moyens d'améliorer l'efficacité dans l'application des décisions prises par les organes intergouvernementaux. »

« Aux termes d'un autre projet de résolution, l'Assemblée inviterait les gouvernements à célébrer tous les ans le 5 décembre une Journée internationale des Volontaires et leur demanderait instamment de souligner le rôle important du volontariat. En ce qui concerne la coopération technique entre pays en développement, l'Assemblée inviterait les organismes du système des Nations Unies à prendre les mesures nécessaires pour assurer l'application des décisions du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement. »

B. Rédigez un reportage radiophonique d'actualités, d'une durée approximative d'une minute trente secondes, avec des extraits

d'enregistrements audio, à partir des extraits d'un point de presse et de trois articles de presse (fournis avec le sujet).

Le reportage est à rédiger en arabe, en chinois ou en français.

C. Choisissez l'un des sujets ci-après et rédigez une analyse de 2 à 3 minutes sur le sujet choisi, concernant l'Organisation des Nations Unies.

- La Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies est-elle un organe sans pouvoir?
- L'Organisation des Nations Unies est-elle efficace pour ce qui est de maintenir la paix?
- La Cour pénale internationale fera-t-elle bouger les choses?
- Le Protocole de Kyoto peut-il sauver le monde?

L'analyse est à rédiger en arabe, en chinois ou en français.

D. Un reportage contient plusieurs erreurs de fait, ainsi que des fautes de grammaire ou autres. Repérez les erreurs et fautes, puis corrigez-les sur le document qui vous a été remis (ce document, rédigé en arabe, en chinois ou en français, est fourni avec le sujet).

E. Vous avez été désigné pour réaliser une interview de 4 à 5 minutes à partir d'un communiqué de presse (fourni avec le sujet).

Indiquez qui vous souhaiteriez interviewer (la personne à interroger) et les questions que vous poseriez, classées par ordre d'importance, et rédigez une brève introduction qui formerait le début de l'interview. La réponse est à rédiger en arabe, en chinois ou en français.

F. En qualité de producteur radio, préparez une information de 30 à 45 secondes en arabe, en chinois ou en français à partir des éléments figurant dans le communiqué de presse ci-dessous afin de pouvoir l'inclure dans un bulletin d'information radiophonique.

19 novembre 2004

De grandes attentes

En 2005, la Journée mondiale de la santé sera consacrée à la santé maternelle et infantile.

Pendant les mois qui précéderont la Journée mondiale de la santé, le 7 avril prochain, six futures mamans de différents pays du monde

nous parleront de leur grossesse et leur accouchement. Dans cette deuxième partie de la série « De grandes attentes », Damiana, Samah, Hiwot, Renu, Bounlid et Claire sont enceintes de sept mois et ne sont plus qu'à quelques semaines du grand jour. Nous les retrouverons de nouveau à la naissance de leur bébé, une semaine après l'accouchement, et enfin lorsque leur bébé aura six semaines.

Espoirs et craintes

Toute future maman nourrit des espoirs et des craintes. Le bébé sera-t-il en bonne santé? L'accouchement va-t-il durer longtemps? Va-t-elle avoir une fille ou un garçon? Dans quelle mesure l'arrivée du bébé va-t-elle changer sa vie, ses activités quotidiennes, et sa relation avec son partenaire et avec sa famille?

Enceintes de sept mois – « Espoirs et craintes »

Damiana, Samah, Hiwot, Renu, Bounlid et Claire nous font part de leurs espoirs et de leurs craintes. Elles confient leur sentiment sur le fait de donner naissance à un garçon ou à une fille et parlent du soutien que leurs êtres chers leur témoignent et des soins médicaux qu'elles reçoivent à sept mois de grossesse.

Enceintes de cinq mois

Enceintes de cinq mois, Damiana, Samah, Hiwot, Renu, Bounlid et Claire nous parlent de leur expérience dans le pays où elles vivent : en Bolivie, en Égypte, en Éthiopie, en Inde, en République démocratique populaire lao et au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Ces six cas particuliers illustrent un thème commun : l'importance déterminante de la santé maternelle et infantile pour nos familles, nos communautés et nos sociétés. Dans un monde où, chaque année, plus de 500 000 femmes meurent en donnant la vie et où 4 millions de nouveau-nés n'atteignent pas l'âge d'un mois, ce reportage cherche à faire prendre conscience des problèmes auxquels la communauté mondiale doit s'attaquer pour améliorer la santé des mères et des nouveau-nés. Il montre aussi combien il importe d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement qui concernent la santé maternelle et infantile, à savoir réduire de trois quarts les décès maternels et de deux tiers la mortalité de l'enfant d'ici à 2015.

Sujets à étudier

Liste d'ouvrages recommandés : manuels de base et revues relatifs à l'information traitant des questions ci-après :

- Technologies de l'information
- Problèmes liés aux communications internationales
- Articles d'information publiés et diffusés par l'ONU et les organismes des Nations Unies
- Résolutions accessibles au grand public
- Services fournis au public par les organisations internationales
- Activités radiophoniques
- Activités des agences de presse

SÉCURITÉ

Exposés

A. Vous venez de prendre vos fonctions en qualité de chef adjoint du Service de sécurité dans un pays sujet à des catastrophes naturelles, notamment tremblements de terre, ouragans, inondations et coulées de boue. Les organismes des Nations Unies présents dans le pays emploient quelque 800 personnes, nationaux et expatriés confondus. Certains de ces organismes ont des bureaux et des sites de projets dans des zones reculées et un siège dans la capitale. Votre superviseur vous a demandé d'élaborer un plan en guise de préparation préalable à de telles catastrophes, l'objectif étant d'éviter les pertes en vies humaines parmi les fonctionnaires des Nations Unies et leurs familles. Votre plan devrait comprendre un dispositif de préparation aux situations d'urgence et d'intervention au cas où une catastrophe se produirait effectivement. Votre superviseur vous a demandé de lui présenter les grandes lignes de votre plan avant d'en entamer l'élaboration de manière détaillée. Consigne : établissez une note présentant votre projet de plan à l'intention de votre superviseur.

B. Vous êtes responsable de la sécurité dans un vaste complexe des Nations Unies qui héberge les bureaux de plusieurs organismes des Nations Unies. Nombre de ces bureaux doivent être accessibles aux visiteurs, dont les hauts représentants du gouvernement, les diplomates de diverses ambassades et les militants de groupes communautaires locaux. Par ailleurs, chaque jour, quelque 150 travailleurs locaux (employés des cantines, agents du service de nettoyage et personnel d'entretien) ou employés d'entreprises chargées des travaux de réparation et de réaménagement des locaux entrent dans le complexe. Le Directeur de l'administration vous informe qu'une quantité inacceptable de matériel de bureau et d'effets personnels a disparu des bureaux au cours des dernières semaines. Il vous apprend que la haute direction vous demande de prendre les mesures voulues pour mettre fin à cette situation. Vous souhaitez rencontrer les hauts responsables pour leur proposer différentes options possibles. Décrivez les options que vous comptez présenter en indiquant les avantages et les inconvénients de chacune.

C. Vous êtes conseiller en matière de sécurité sur le terrain pour un organisme international qui dispose d'un important bureau extérieur dans la capitale d'un pays X. Ce pays connaît une instabilité politique du fait de tensions entre le groupe politique majoritaire

et les groupes politiques minoritaires. Ces tensions dégènèrent parfois en violence, mais il est rare que les affrontements entre groupes surviennent brusquement ou sans signes avant-coureurs. Elles résultent de tensions qui s'exacerbent sur une certaine période.

Les principaux projets exécutés par votre organisme dans le pays X sont conçus pour que les habitants les plus démunis des bidonvilles les plus défavorisés de la capitale en bénéficient. Ces projets portent notamment sur l'éducation et les sports à l'intention des enfants de la rue, les activités génératrices de revenus en vue de remédier au chômage élevé, les soupes populaires à l'intention des déshérités, ainsi que la santé, l'assainissement et l'eau potable en vue de réduire la propagation des maladies. Ces bidonvilles constituent un terrain fertile pour les éléments extrémistes de toutes les factions politiques, dont la plupart sont fondées sur l'appartenance ethnique plutôt que l'idéologie. Vous êtes d'autant plus préoccupé que le bureau extérieur emploie de nombreux agents locaux représentant des groupes rivaux.

Bien que l'action menée par votre organisme dans ces domaines ait été à juste titre saluée, les injustices supposées dans la répartition de l'aide ont parfois provoqué des manifestations violentes contre vos collègues et même, à deux reprises au cours des six derniers mois, des tentatives de pénétrer dans le bureau aux fins d'occupation. Ces deux tentatives ont heureusement été repoussées grâce à l'intervention vigoureuse de la police locale (trop vigoureuse selon certains militants des droits de l'homme); cependant, la situation économique a entraîné des retards dans le paiement des salaires des fonctionnaires, y compris de la police.

La tension est remontée de nouveau en prélude à la reprise des élections parlementaires, qui avait été négociée par des médiateurs internationaux à la suite d'allégations de fraude massive. Outre la possibilité de voir la violence se déclencher dans les rues, les rumeurs font état de ce que certaines factions mettent en place des milices et recrutent parmi les jeunes gens les plus marginalisés des bidonvilles en vue de commettre des actes de violence plus graves.

La direction de votre organisme se penche sur la question de savoir s'il faut poursuivre tous les projets ou seulement certains, ou y mettre fin, dans les bidonvilles pendant la période électorale et vous a demandé de procéder à une évaluation des risques en

matière de sécurité pour l'aider à prendre les décisions qui s'imposent.

Décrivez comment vous allez procéder à l'évaluation des risques en matière de sécurité. Comment comptez-vous recueillir et évaluer les informations? Quels facteurs allez-vous prendre en considération ou privilégier? Comment allez-vous évaluer le risque que certains événements se produisent? Comment allez-vous élaborer des recommandations visant à réduire à des niveaux acceptables les risques auxquels est exposé le personnel? Quels choix les hauts responsables doivent-ils opérer?

Questions

1. Quel est le premier objectif de la tenue de statistiques concernant le lieu, la nature et la fréquence des incidents en matière de sécurité?
2. Le comportement d'un agent sur le lieu d'une manifestation ou d'une émeute constitue souvent un important facteur pour le rétablissement de l'ordre. Indiquez trois des règles les plus importantes que vous comptez instituer pour permettre aux agents de sécurité de faire face à des troubles de cette nature.
3. Énumérez les avantages et les inconvénients de l'utilisation de dispositifs électroniques de surveillance pour sécuriser le périmètre des locaux.
4. De manière générale, lorsqu'un subordonné commet une erreur, il devrait être rapidement et publiquement corrigé pour que les autres apprennent de cette erreur.
 - a. Êtes-vous d'accord avec cette approche? Dans l'affirmative, donnez les raisons.
 - b. Dans la négative, expliquez comment vous comptez gérer la situation.
5. En supposant qu'un agent travaille 40 heures par semaine, avec des relèves de 8 heures, 6 jours fériés, 5 jours de congé maladie, 10 jours de congé annuel et un traitement annuel moyen de 13 000 dollars :

- a. Combien d'agents de sécurité faudrait-il pour établir et maintenir un poste permanent de surveillance 24 heures sur 24?

- b. Quel serait le coût salarial d'un tel poste?

6. Une cuisinière à gaz de la cantine du bureau a provoqué un accident, blessant certains membres du personnel de la cuisine, dont deux plutôt grièvement. Vous arrivez à la cantine, où c'est la panique et le chaos, personne n'est responsable de rien, certains poussent des cris hystériques et des objets continuent de brûler. Comment allez-vous gérer la situation? Quelles sont vos priorités?

7. Vous êtes en poste dans un lieu d'affectation où, selon les médias locaux, des femmes rentrant du travail ont été victimes aussi bien d'agressions sexuelles que de vols. Le fonctionnaire chargé du bien-être du personnel vous demande de présenter à vos collègues de sexe féminin un exposé sur les mesures qu'elles peuvent prendre pour éviter d'être victimes de telles agressions. Donnez les grandes lignes de votre exposé.

8. Indiquez 10 domaines prioritaires sur lesquels devrait porter l'instruction d'un nouvel agent de sécurité. Décrivez brièvement la méthode de formation qui devrait être utilisée pour chacun des domaines énumérés.

Sujets à étudier

Pour préparer l'épreuve spécialisée du concours, les candidats sont invités à étudier la documentation générale et les revues sur :

- La sécurité;
- Le maintien de l'ordre;
- La sûreté;
- La lutte contre les incendies et la prévention des incendies.

Il est également souhaitable que les candidats aient une connaissance générale des activités et des programmes réalisés par les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, en particulier sur le terrain.

- a) Calculez les indices-chaînes de Laspeyres et de Paasche pour chacune des classes d'ordinateur (en utilisant toujours la période précédente comme année de base).
- b) Expliquez quelles hypothèses vous avez retenues pour obtenir vos résultats, surtout en ce qui concerne le remplacement du *Modèle 1a* par le *Modèle 1a+*.
- 2) Le bureau national de statistique collecte également en continu des informations sur la production de chacune des classes d'ordinateurs :

Parts de production

	2000	2001	2002
Ordinateurs de classe 1	0,15	0,25	0,23
Ordinateurs de classe 2	0,85	0,75	0,77

- a) Donnez les indices-chaînes composites de Laspeyres et de Paasche des prix des ordinateurs (c'est-à-dire, les indices généraux des prix pour l'ensemble de la branche, prenant la période précédente comme année de base pour l'indice courant des prix).
- b) D'après chacune des deux formules d'indice-chaîne, quelle a été l'augmentation du niveau général des prix des ordinateurs en 2002 par rapport à 2000?
- c) Comment peut-on expliquer les éventuelles différences entre les résultats obtenus par la formule de Laspeyres et par celle de Paasche?
- 3) À supposer qu'on ait à interpréter une série chronologique de chiffres de production ou de ventes d'ordinateurs, pourquoi la série chronologique correspondante d'indices des prix serait-elle utile? Expliquez.

B. Vous êtes chargé de bâtir un questionnaire pour une enquête sur le logement qui sera réalisée en porte-à-porte. Vos collègues vous rappellent qu'il arrive souvent que les interviewés ne comprennent pas ce que les enquêteurs veulent savoir.

1) Citez cinq raisons courantes (et cinq seulement) pour lesquelles on peut manquer de se faire comprendre. Que pouvez-vous faire pour éviter de commettre ces erreurs?

On vous demande de construire l'échantillon de l'enquête en veillant à ce qu'il soit représentatif de la population. Un de vos collègues vous suggère d'opter pour un échantillonnage par grappes, un autre vous conseille un échantillonnage stratifié.

2) Quels sont les effets du choix d'une de ces deux solutions, par exemple sur l'erreur-type? Opposez ces deux méthodes d'échantillonnage à celle de l'échantillonnage aléatoire simple.

Questions

1. On pose

$$f_{y|x}(y|x) = \begin{cases} 1 & \text{si } x < y < x+1 \\ 0 & \text{dans les autres cas} \end{cases}$$

et on suppose que X suit une distribution uniforme (0,1)

Calculez :

a) $E(Y)$

- b) $f_{y/x}(x/y)$
 c) $P(X+Y < I)$

2. Définissez les termes moyenne, mode et médiane et montrez sur un diagramme comment ils sont normalement liés entre eux dans une distribution dissymétrique à droite.

3. Un récipient contient quatre billets de loterie portant les numéros 111, 221, 212 et 122. On tire un billet au hasard et A_i est l'événement où 2 est à la i ème place, $i = 1, 2, 3$.

Déterminez si A_1, A_2 et A_3 sont indépendants.

4. Définissez deux moyens de mesurer les taux de croissance de séries temporelles et analysez leurs avantages et inconvénients respectifs.

5. Définissez avec précision la différence, dans une enquête par sondage, entre erreur systématique et erreur aléatoire.

6. 80 hommes et 40 femmes sont inscrits à un cours d'université. Il y a parmi eux 36 fumeurs et 84 non-fumeurs. Quelle est la probabilité qu'une personne prise au hasard dans ce groupe soit un fumeur (et non une fumeuse), si :

a. Le pourcentage de fumeurs est le même parmi les étudiants et parmi les étudiantes (c'est-à-dire qu'il n'y a aucun lien entre le sexe et le fait de fumer)?

b. Le pourcentage de fumeurs parmi les étudiants est le double de ce qu'il est parmi les étudiantes (c'est-à-dire que la probabilité d'être fumeur est deux fois plus forte pour un étudiant que pour une étudiante)?

7. Pour être recruté comme militaire, il faut subir un test de dépistage des toxicomanies. Sur un groupe de 25 candidats, il y en a un dont le test est positif. L'intéressé prétend ne jamais s'être drogué. On sait qu'il a été établi empiriquement que le matériel utilisé par le laboratoire est capable de détecter les substances interdites dans 99 % des cas où elles sont présentes. D'autre part, le fabricant reconnaît que dans 5 % des cas, l'appareil détecte par erreur des substances qui ne sont pas présentes dans l'échantillon analysé. On sait enfin qu'au moins 90 % des recrues des forces armées n'ont jamais utilisé de drogues. Que peut-on dire, si on peut dire quelque chose, des dénégations du candidat?

8. Le tableau ci-après donne le nombre d'élèves jugés « excellents » (ayant reçu la note maximum à l'examen) et le nombre de ceux jugés « médiocres » (ayant eu la moyenne ou une note inférieure à la moyenne) par trois professeurs, M^{mes} X, Y et Z, qui ont corrigé la même épreuve.

Testez l'hypothèse selon laquelle le nombre d'élèves « médiocres » est le même pour chacun des trois professeurs (indication : testez l'hypothèse selon laquelle le fait d'être jugé « excellent » ou « médiocre » est indépendant du professeur par lequel on a été noté).

	M^{me} X	M^{me} Y	M^{me} Z	Total
Excellent	50	47	56	153
Médiocre	5	14	8	27
Total	55	61	64	180

9. Sur les 50 passagers d'un autobus, $\frac{1}{5}$ est contre l'interdiction de fumer à bord. Si on choisit au hasard 15 de ces passagers, sans remplacement, a) quelle est la probabilité d'en choisir exactement 5 qui sont contre l'interdiction? b) quelle est l'espérance mathématique du nombre de passagers de cet échantillon qui sont contre l'interdiction?

Sujets à étudier

Les lectures conseillées sont par exemple des manuels de base de statistique sur les domaines suivants :

- Théorie des probabilités
- Statistique descriptive
- Statistique déductive
- Statistiques démographiques et sociales
- Statistiques économiques

CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DE SITES WEB

Exposés

A. On vous a demandé de mettre au point un site Web en plusieurs langues qui sera consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement et qui sera accessible à partir du site principal de l'ONU (www.un.org). Quelles sont les règles de base à respecter pour mettre au point ce site? Décrivez les étapes à suivre depuis la phase de conception jusqu'à la mise en service, en passant par la taxonomie du site et les aspects concernant le multilinguisme et l'accessibilité.

B. Un programmeur a été recruté afin de mettre au point un site Web sous-tendu par une base de données MS-SQL dans laquelle le contenu sera saisi au moyen d'un formulaire Web. Les pages qui permettront aux utilisateurs de saisir des données dans un formulaire préétabli et de chercher et d'afficher des données seront en .ASP. Le serveur Web Apache est installé sur un système Sun Solaris. Schématisez la configuration sous forme d'un diagramme logique. Le programmeur aura-t-il besoin de logiciels supplémentaires pour achever le développement du site? Dans l'affirmative, de quoi aurait-il besoin et où se situeraient ces éléments dans le diagramme?

C. Vous administrez un site Web à l'ONU, qui comprend de nombreux modules, dans les six langues officielles de l'Organisation, dans lesquels sont présentées des informations émanant de différents départements. La direction vous a demandé de concevoir et de mettre en place un mécanisme de gouvernance clair, cohérent, viable et satisfaisant qui s'applique à la totalité du site, qui prenne en considération les besoins des départements qui fournissent le contenu et qui garantisse un certain niveau de centralisation de façon à véhiculer la même stratégie d'image. Présentez ce mécanisme dans ses grandes lignes, en définissant les fonctions des fournisseurs de contenu, celles du groupe technique et celles du groupe chargé de l'administration.

Questions

1. Qu'appelle-t-on système de gestion de contenus? Quels en sont les avantages et les inconvénients? Décrivez les techniques qui sous-tendent un système de gestion de contenus, c'est-à-dire les techniques de saisie, de stockage et d'affichage du contenu.

2. Expliquez brièvement la signification des termes suivants :

- a. Appels de fichier (hits) sur un site Web
- b. Pages vues
- c. Visiteurs uniques
- d. 404
- e. SHTML
- f. XML

3. À quoi correspond la diffusion en flux de médias? Quels sont les principaux formats qui sont actuellement utilisés pour la diffusion en flux sur Internet? Décrivez les avantages de chacun des formats par rapport aux autres.

4. Créez une page HTML simple, qui utilisera du code JavaScript afin d'afficher le jour, la date et l'heure dans l'angle supérieur gauche. Écrivez tout le code HTML, y compris la partie JavaScript.

5. Y a-t-il des différences dans la façon dont les principaux navigateurs Internet affichent le contenu HTML? Expliquez en quoi Internet Explorer, Firefox (Mozilla), Opera peuvent interpréter le même contenu différemment. Quels sont les aspects qu'un développeur doit garder à l'esprit afin de veiller à ce que les pages Web s'affichent comme prévu dans les principaux navigateurs?

6. Quels sont les formats d'image qui peuvent être affichés dans un navigateur Internet? Citez quelques formats qui ne peuvent pas être utilisés sur une page Web. Quels sont les formats qui conviennent le mieux pour afficher les éléments suivants et expliquez pourquoi :

- Une photographie en couleur;
- Un bouton de navigation bicolore.

7. Qu'est-ce que le format UTF-8? Dans quels cas recommanderiez-vous de l'utiliser? Y a-t-il une autre solution qui répondrait au même objectif?

8. Qu'est-ce qu'un cookie? Quand et pourquoi utilise-t-on des cookies? Décrivez une situation dans laquelle l'utilisation d'un ou de plusieurs cookies permettrait de mieux répondre aux attentes des internautes. Comment peut-on

exploiter les cookies sur un site Web pour affiner l'analyse de l'utilisation qui est faite du site?

Sujets à étudier

Il est conseillé de lire des manuels et des revues portant sur la conception et le développement de sites Web, plus particulièrement sur les sujets suivants :

- Programmation de sites Web
- Développement et programmation d'applications Web
- Programmation de bases de données utilisant SQL
- Conception d'interfaces

- Adobe Photoshop et Illustrator
- Multimédia et Macromedia Flash
- ASP/ASP.NET, HTML
- Feuilles de style en cascade (CSS)
- Java
- Dreamweaver
- Visual Studio
- Systèmes de gestion de contenus
- Conception graphique
- Diffusion d'informations

EXEMPLES DE CONCOURS

ÉPREUVE GÉNÉRALE

Résumé

Résumez le texte ci-après en utilisant vos propres mots. Le texte doit être réduit à environ un tiers de sa longueur originale et le résumé devrait compter entre 200 et 300 mots. Des points seront décomptés si vous ne respectez pas ces instructions.

Texte

Écologie et économie devraient aller de pair. Après tout, ces deux mots partagent une même racine grecque, « éco », qui désigne la maison, et tant les écologistes que les économistes prétendent avoir pour but ultime le bien-être de l'humanité. Or cela n'empêche pas qu'ils se retrouvent souvent dans des camps opposés. Pour les économistes, le monde semble aller de mieux en mieux. Pour de nombreux écologistes, il semble aller de mal en pis. Ces écologistes ont réuni en une sorte de sainte trinité trois grandes peurs pour l'environnement : l'épuisement des richesses naturelles; l'accroissement sans fin de la population de la planète et la pénurie alimentaire qui s'ensuivrait; et la pollution croissante de l'air et de l'eau. Les activités humaines font violence à la Terre, dans un processus qui risque d'être suicidaire pour l'humanité. Le problème, c'est que cette trinité est démentie par les données dont nous disposons. La première génération du mouvement écologiste craignait que les ressources minérales dont dépend l'industrie ne s'épuisent. Certes, il y a une limite au volume de combustibles fossiles et de minerais métalliques que l'on pourra extraire de la Terre. La masse de la planète, après tout, n'est pas infinie. Mais cette limite est beaucoup plus lointaine que beaucoup d'écologistes ne voudraient le faire croire. Les réserves de richesses naturelles doivent être prospectées, et leur prospection coûte cher. C'est cela, et non leur rareté, qui constitue la principale limite à leur extraction. Cela dit, les réserves connues de tous les combustibles fossiles et de la plupart des principaux métaux du marché sont aujourd'hui plus importantes qu'on ne le croyait. Dans le cas du pétrole, par exemple, les réserves susceptibles d'être exploitées à un coût raisonnablement concurrentiel sont suffisantes pour alimenter l'économie mondiale pendant environ 150 ans aux taux de consommation actuels. Si vous ajoutez à cela que le prix de l'énergie solaire a diminué de moitié tous les 10 ans depuis les 30 dernières années et semble devoir maintenir ce rythme dans l'avenir, les pénuries d'énergie ne vous paraîtront plus présenter une menace sérieuse ni pour l'économie ni pour l'environnement. L'explosion démographique se révèle elle aussi un épouvantail. Dès la fin du XVIII^e siècle, Thomas Malthus prétendait que si l'on n'y mettait pas un frein, la population humaine connaîtrait une croissance exponentielle, alors que la production alimentaire ne pouvait croître que de façon linéaire par la mise en culture de nouvelles terres. Il se trompait. Il est apparu en effet que la croissance démographique a un frein interne : lorsque le niveau de vie et la santé générale d'une population s'améliorent, les familles deviennent moins nombreuses. En fait, le taux de croissance de la population de la planète a atteint son sommet – plus de 2 % par an – au début des années 1960. Il a constamment baissé depuis. Il est aujourd'hui de 1,26 % et devrait descendre à 0,46 % en 2050. L'Organisation des Nations Unies prévoit que la croissance démographique mondiale atteindra pour l'essentiel son terme en 2100 et que la population se stabilisera à un peu moins de 11 milliards de personnes. S'agissant de la

menace que représente la pollution, elle est réelle, certes, mais on l'exagère. De nombreuses études ont fait apparaître que la pollution atmosphérique diminue lorsqu'une société devient suffisamment riche pour se préoccuper de l'environnement. À Londres – qui est la ville pour laquelle on dispose des données les plus sûres –, la pollution atmosphérique a atteint son maximum en 1890. L'air y est aujourd'hui moins pollué qu'il ne l'a été depuis 1585. Il existe de bonnes raisons de croire que cela vaut pour l'ensemble des pays développés. Et même si la pollution atmosphérique augmente dans de nombreux pays en développement, ces pays ne font que reproduire le développement par lequel sont déjà passés les pays industrialisés. Lorsqu'ils seront devenus suffisamment riches, ils commenceront eux aussi à réduire leur pollution atmosphérique. Tout cela va à l'encontre de notre trinité. Pourtant, les sondages d'opinion montrent que beaucoup de gens, au moins dans les pays riches, sont convaincus que les normes environnementales se dégradent. Les crédits pour la recherche sont attribués principalement aux secteurs les plus problématiques. C'est peut-être de bonne politique, mais cette politique crée l'impression qu'il y a beaucoup plus de problèmes potentiels qu'il n'y en a effectivement. L'attitude des médias est elle aussi un facteur de distorsion. Le public est manifestement plus avide de mauvaises nouvelles que de bonnes nouvelles, et les journaux, la radio et la télévision sont là pour répondre à cette demande. Mais cela risque d'entraîner des distorsions importantes dans la perception que le public a de la situation. Si l'on veut que l'humanité prenne les meilleures décisions possibles pour l'avenir, il faudra absolument remplacer la trinité par les faits.